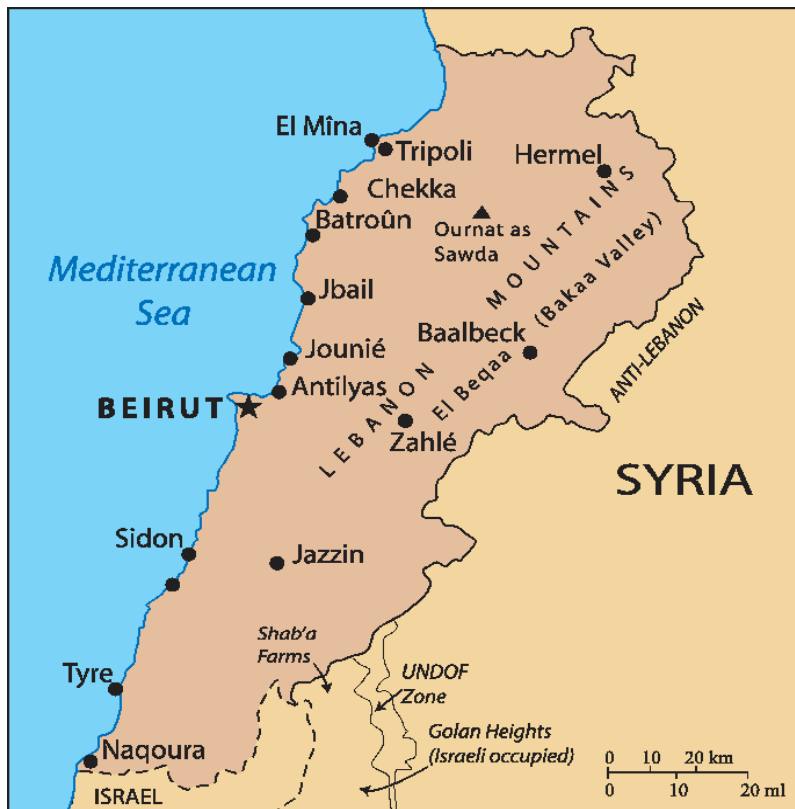


•EPAULARD

•BEYROUTH - LIBAN (AOÛT - SEPTEMBRE 1982)



•I - PRÉSENTATION GÉNÉRALE DE L'OPÉRATION

•1-1 Type d'opération

- Interposition. Evacuation de ressortissants (étrangers).

•1-2 Mandat

- Fixé à un mois, le mandat comportait trois missions:
 - 1°) Effectuer en sûreté l'évacuation dans la dignité des Palestiniens de l'Organisation de Libération de la Palestine (OLP) des camps palestiniens de Beyrouth, menacés par l'armée israélienne qui assiège la capitale du Liban (opération « Paix pour la Galilée »), et avec eux, celle de leur leader, Yasser Arafat.
 - 2°) Assurer la sécurité physique des autres habitants de Beyrouth.
 - 3°) Favoriser la restauration de la souveraineté et de l'autorité du gouvernement libanais.

•1-3 Durée de l'opération

- Trois semaines, du 21 août au 13 septembre 1982.

• 1-4 Zones ou pays

concernés Beyrouth,

Liban.

•1-5 Situation géopolitique

- Le 6 juin 1982, en réaction aux actions de harcèlement des formations palestiniennes à partir du Liban, Israël envahit ce territoire. L'armée libanaise, désorganisée suite à la récente guerre civile (1975/1976 et 1978), ne peut pas opposer de résistance notable. Le 11 juin, la France décide d'évacuer ses ressortissants (début de l'opération OLIFANT). 1.872 personnes sont évacuées entre le 11 et le 20 juin 1982.
- Les combats se poursuivant au Liban, les camps palestiniens de Beyrouth et de la région se trouvent encerclés par les Israéliens, laissant présager une catastrophe humanitaire majeure.
- Avec l'approbation du conseil de sécurité de l'ONU et après négociations avec le commandement israélien, une opération est décidée pour assurer en sûreté le départ des Palestiniens de l'OLP du Liban. Y participent la France, les Etats Unis, l'Italie et la Grande Bretagne. Côté français, c'est l'opération (armée de terre) EPAULARD qui bénéficie des moyens de la marine nationale de l'opération OLIFANT.

1-6 Caractéristiques de l'opération

• Contexte de l'intervention

- EPAULARD est la participation de l'armée de terre française à la Force d'interposition à Beyrouth (FIB), force multinationale constituée à la demande des autorités libanaises et palestiniennes, selon un plan négocié par le médiateur américain Philip Habib.
- Elle est accompagnée de la mission navale OLIFANT qui a débuté le 11/06/82 par une évacuation de ressortissants français et d'autres pays occidentaux.

•Règles d'engagement

- Légitime défense au sens strict.

•Organisation du commandement

- Le commandant de l'opération dépend directement du chef d'état-major des armées (CEMA). Il mène son action en liaison avec la représentation diplomatique française auprès de laquelle est établi son poste de commandement (PC). Toutefois, pour des raisons techniques, la liaison avec le Centre opérationnel interarmées (COIA) exige souvent l'emploi de moyens de la marine nationale (bâtiments au large de Beyrouth) ou de la Force intérimaire des nations unies au Liban (FINUL) à Naqoura.

Moyens engagés

Effectifs moyens par armée

Armée de terre: 865.

Marine : EPAULARD bénéficie du soutien de la mission navale OLIPHANT qui, à cette date, inclut la totalité du Groupe aéronaval du porte-avions Foch ainsi qu'un transport de chalands de débarquement (TCD) et deux engins de débarquement d'infanterie et de chars (EDIC).



•Corps d'appartenance

•2^{ème} REP ; 3^{ème} RPIMa ; 17^{ème} RGP ; RICM ; 1^{er} BPCS ; 9^{ème} RCS.

•Matériels majeurs

•188 véhicules dont 43 jeeps, 34 véhicules légers de reconnaissance et d'appui (VLRA) , 20 automitrailleuses légères (AML), engins du génie.

·II - CHRONOLOGIE

•2-1 Planification

- Après que le Conseil de Sécurité de l'ONU ait repoussé, le 24 juin 1982 (vote négatif américain) une proposition française demandant l'évacuation de toutes les troupes étrangères du Liban, et en raison même de l'insistance française, les Etats-Unis chargent l'ancien secrétaire d'Etat Philip Habib, de mener des négociations qui aboutissent, le 29 juillet, à un accord général sur le plan d'évacuation des combattants de l'OLP de Beyrouth. En France, le 2^{ème} REP et le 3^{ème} RPIMa sont en alerte dans leurs garnisons respectives. La Marine nationale a en permanence des bâtiments au large de la côte libanaise. Des officiers français (Col Coullon), américains et italiens sont à Beyrouth pour étudier avec l'armée libanaise les modalités pratiques du déploiement de la Force d'interposition. Sur insistance de Yasser Arafat, et malgré les réticences israéliennes, le détachement français est déployé en premier. Finalement, le plan Habib est adopté par toutes les parties le 18 août 1982.
- Au niveau des unités, la préparation de l'opération a bénéficié d'une assez longue période d'attente (mise en alerte le 3 août, déclenchement le 18) qui a permis d'améliorer la préparation tactique des personnels et des matériels, mais qui s'est aussi accompagnée de multiples changements et remaniements créateurs d'incertitude et de confusion qu'une meilleure concertation entre les niveaux français de conception et d'exécution aurait sans doute permis d'éviter.

•2-2 Montée en puissance

- L'acheminement du 1^{er} échelon (REGFRANCE I = 2^{ème} REP) s'est fait par voie aérienne militaire (VAM) (2 rotations de 3 C 160 et un DC8, et une rotation d'un Boeing 747 cargo affrété) de Corse jusqu'à Larnaka (Chypre), puis par bâtiment de débarquement de chars (BDC) de Larnaka à Beyrouth, de façon parfaitement organisée. A noter que le transit par BDC à charge maximum, avec un minimum de mer formée, ne doit pas excéder 24 heures pour ne pas handicaper sensiblement la capacité opérationnelle des unités transportées.
- L'acheminement du 2^{ème} échelon (REGFRANCE II), incluant des éléments originaires de sept formations et garnisons différentes, a été beaucoup plus complexe et a nécessité l'emploi de quatre modes de transport différents, avec rupture de charge entre chaque - Voie ferrée (VF) ; VAM (10 C 160) ; BDC ; cargo civil affrété - ce qui, avec les attermoissements évoqués ci-dessus, n'a pas facilité son déploiement.

•2-3 Phases de déploiement

- - Modes d'action (ou Idée de manœuvre) : il importait de montrer sa force et sa détermination pour ne pas avoir à s'en servir et d'être disposé à discuter autant que nécessaire avec les parties en présence pour les faire renoncer aux actions violentes.
- - Opérations menées
- • **1^{ère} phase (21 au 25 août)** : en coopération avec l'armée libanaise, tenir le port de Beyrouth. Cela consiste, pour le 2^{ème} REP (REGFRANCE I), d'abord à « relever » les unités israéliennes occupant l'enceinte portuaire, en faisant preuve de diplomatie et de fermeté, et de déployer un rideau de sécurité

- dissuasif pour permettre le transit en sûreté des convois de combattants palestiniens. En concertation avec toutes les parties, la recherche du renseignement est menée activement en dehors des limites de l'enceinte portuaire.

- Cette phase n'a pas donné lieu à incidents sinon quelques tirs d'armes légères d'infanterie (ALI) et 4 blessés légers par balles perdues.

- Le 25 août, les Américains prennent la relève des Français sur le port.

- **2^{ème} phase (25 au 31 août)** : le détachement français, complété par l'arrivée de son 2^{ème} échelon (REGFRANCE II), se déploie avec l'armée libanaise en centre ville, le long de la ligne de démarcation inter factions (la « ligne verte »).

- L'implantation des rideaux d'interposition, notamment aux points de franchissement par les convois palestiniens, se fait sans difficulté, hormis l'omniprésence de mines et pièges non répertoriés (3 blessés) et des tirs incontrôlés d'ALI (2 blessés par balles perdues).

- Le 30 août, les derniers Palestiniens évacués, dont le Président Yasser Arafat, transitent sans incident par le port de Beyrouth.

- **3^{ème} phase (1^{er} au 13 septembre)** : elle consiste à aider l'armée libanaise à prendre le contrôle de Beyrouth Ouest. En outre et concrètement, cette aide se matérialise par la neutralisation de mines, pièges et explosifs, et le dégagement d'avenues. L'action quotidienne consiste à faire établir des contacts entre les différentes parties concernées et à aider les protagonistes à trouver des solutions de conciliation.

•2-4 Désengagement

- Commencé le 11 septembre, il s'achève le 13 à 17 h 30, exactement dans les délais, malgré les incidents du 12 au cours desquels, un convoi de la section du génie, pris entre les feux d'éléments de deux factions de la gauche libanaise et de l'armée régulière, est partiellement détruit (3 blessés).

- La récupération des éléments de l'opération EPAULARD s'effectue majoritairement le 13, par transbordement au moyen des 8 hélicoptères Super Frelon du groupe aérien du Foch, du port de Beyrouth aux bâtiments de la Marine Nationale (le Foch, l'Orage, la Dives) au large. Cette action nécessite 300 rotations d'hélicoptères, les personnels montant dans les soutes des appareils et les matériels étant hélitreuillés, sans accident ni même incidents notables sinon la dispersion des personnels et des matériels entre plusieurs navires. Cette dispersion a rendu impossible tout réengagement immédiat, comme cela avait été envisagé dans la nuit du 14 au 15, suite à l'assassinat du Président libanais Béchar Gemayel.

•III - DISPOSITIF / DÉPLOIEMENT

•3-1 Dispositif de l'opération

- 1^{ère} phase: le port

- 2^{ème} phase: la ligne verte

- 3^{ème} phase : Beyrouth Ouest.

IV - BILAN DE L'OPÉRATION

4-1 Opérationnel

- Evacuation en toute sécurité et dans la dignité de 14.040 combattants palestiniens, conformément à la volonté politique nationale (et internationale).
- Aide efficace apportée à l'armée nationale libanaise, non seulement dans sa mission tactique (reprise du contrôle de Beyrouth Ouest) ou technique (déminage), mais surtout au plan psychologique, pour retrouver sa fierté et découvrir des modes d'action appropriés à une situation risquant de retomber dans la violence au moindre prétexte.
 - 20 tonnes de mines, explosifs et projectiles divers détruits;
 - près de 100 tonnes de munitions et explosifs divers remis à l'armée libanaise; - 4.000 m³ de terre et matériaux charriés.

- 4-2 Pertes humaines 12 blessés légers.

4-3 Pertes matérielles

- 5 véhicules et 2 remorques (dont munitions) détruits

4-4 Enseignements tirés



- Le manque de concertation et de coordination entre les divers niveaux de responsabilité et entre les divers commandements contributeurs de la force a été souligné aux § 2-1 et 2-2. Des réunions de coordination à laquelle doivent participer tous les acteurs et en particulier le commandant de la force (COMFOR) doivent être conduites au plus tôt après décision de constitution de la Force et chaque fois qu'un changement doit intervenir.
- Une telle concertation serait aussi nécessaire pour préparer le rembarquement, celui-ci ayant été plutôt acrobatique, malgré son excellent déroulement dû aux prouesses des responsables sur

place de la Marine Nationale et à la souplesse et à la réactivité des unités rembarquées. En particulier, tous les commandants de formation terre devraient disposer des données de base caractérisant le « poids logistique » de leur formation, aussi bien à usage maritime que pour le transport aérien tactique.

- La multiplication du nombre d'unités composant un tel détachement nuit à sa cohésion.

- - Le choix d'une troupe très disciplinée et bien entraînée aux actions de combat (comme la Légion étrangère) est aussi gage de réussite pour une « mission de non-combat », mais sous forte menace de prise à partie, directe et indirecte.
- - Dans un tel environnement, et malgré la présence d'AML mortier et canon, il aurait été souhaitable pour les compagnies d'infanterie de disposer de quelques armements collectifs plus dissuasifs : canons de 20 ou mitrailleuse 12,7 mm sur VLRA, mortiers de 81 mm ou de 120 mm, postes de tir anti-char (AC) Milan.

